Les mutations contemporaines

La période actuelle semble caractérisée par le jeu concomitant des deux phénomènes historiques évoqués précédemment : morcellements et regroupements. Mais la nature de ceux-ci est, par bien des aspects, sensiblement différente de celle qui les caractérisait naguère. Ceci s'explique par la complexification des processus qui entretiennent ces phénomènes. Cette complexification tenant, comme nous l'avons vu, à l'apparition, aux côtés des principaux protagonistes traditionnels des mutations géopolitiques, les États, de nouveaux acteurs, apparus après la Seconde Guerre mondiale et notamment, ceux issus de la mondialisation.

A. Fragmentation

Il faut tout d'abord constater une formidable fragmentation de l'espace politique mondial depuis 1945. Cette année-là, 51 États signent la charte de l'ONU et en sont donc membres fondateurs. En 1964, l'ONU compte 104 membres ; en 1978, la barre des 150 États membres est franchie. Aujourd'hui, l'ONU en compte 192. L'évolution de ces chiffres traduit bien les grandes étapes de cette fragmentation : la fin et le démantèlement des empires coloniaux européens dans les années 1960 et au début des années 1970, puis la dislocation de l'URSS et celle de la Yougoslavie dans les années 1990 (la « Serbie et Monténégro » figure parmi les derniers entrés, en 2000). Enfin, avec la partition du Soudan (début d'une fragmentation politique accrue du continent africain ?), la République du Sud-Soudan a fait son entrée à l'ONU le 14 juillet 2011.

D'une façon générale, ces nouveaux États, issus de la décolonisation, de la dislocation de l'URSS ou de celle de la Yougoslavie, ont pris pour modèle celui de l'État-nation européen se dotant de tous les attributs matériels et symboliques de ce dernier mais dans des frontières fixées par la souveraineté antécédente. Or, ces frontières reflétaient les rapports de force que celle-ci entretenait avec les populations jusque-là soumises ou ceux, comme nous l'avons dit, qu'elle avait établi avec d'autres puissances au moment de l'établissement de ces frontières bien plus que les aspirations des populations concernées à vivre ou à ne pas vivre dans ce cadre territorial. Se posent donc, pour beaucoup de ces nouveaux États, des problèmes de légitimité : une légitimité proclamée haut et fort par le pouvoir en place qui va utiliser tous les moyens dont il dispose, moyens symboliques (drapeau, hymne national, héros nationaux, par exemple héros de l'indépendance, etc.), moyens matériels civils (administration, enseignement, médias audiovisuels, etc.) pour créer un sentiment national qui transcende les appartenances ethniques et religieuses, et moyens militaires pour se faire respecter et craindre en interne comme par ses voisins. Mais une légitimité très souvent contestée de l'intérieur par

des candidats au pouvoir manipulant les sentiments ethniques et religieux de la population, sur fond de misère persistante pour le plus grand nombre, de telle ou telle partie du territoire. Des candidats généralement appuyés de l'extérieur par un ou des pouvoirs voisins, eux-mêmes soumis parfois aux mêmes problèmes sur leur propre territoire. Des candidats soutenus ou, au contraire combattus, ouvertement ou en sous-main, par les anciennes puissances coloniales et les autres puissances du moment.

Balkanisation, libanisation. Deux théâtres de conflits au cours de ces vingt dernières années ont tragiquement contribué à la fragmentation étatique : l'un est ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'ex-Yougoslavie et l'autre, le Liban.

Le premier a fait ressurgir le terme de « balkanisation » – forgé au lendemain de la Première Guerre mondiale, pour décrire, *en Occident*, les guerres balkaniques qui avaient succédé au retrait turc des Balkans – à l'occasion des conflits qui ont accompagné la désintégration de la fédération yougoslave. Dès lors, dans le prolongement des analyses et des réflexions faites à propos de celle-ci, le terme « balkanisation » a été utilisé pour caractériser des situations géopolitiques apparemment similaires ou comparables, ailleurs dans le monde.

Pour le second, un néologisme a fait son apparition à la suite de la guerre civile dont le Liban a été le théâtre entre 1975 et 1990 : « libanisation ». Là aussi, c'est l'examen des formes et des causes de cette guerre et le déclenchement de conflits présentant des origines et des aspects similaires qui ont conduit à l'émergence de ce nouveau concept géopolitique.

Toutefois, ici encore, on aura à l'esprit que ces termes classificatoires reflètent, au moins en partie, la représentation que ceux qui, en Occident, les ont forgés, se faisaient de la situation qu'ils décrivaient et celle que se font ceux qui les emploient aujourd'hui. Tout travail sur des conflits ainsi caractérisés doit donc être précédé d'une analyse des motifs, conscients ou non, idéologiques ou non, de l'emploi, par tel ou tel, des termes de « balkanisation » ou de « libanisation ».

La fin de la Yougoslavie est donc à l'origine du réemploi du terme « balkanisation ». De fait, la situation créée par l'effondrement des régimes communistes dans les Balkans n'est pas sans rappeler celle provoquée par la fin de la domination ottomane. À cette dernière ont succédé alors des « États-nations » qui ont feint d'ignorer que « durant des siècles, les sujets de l'Empire ottoman s'étaient déplacés et fixés suivant les circonstances ; la Macédoine, symbole pour les Français d'une mixture culinaire, n'était pas seule à mélanger des ethnies et des religions. Tous les États avaient leurs "minorités" dont ils s'efforçaient de nier l'existence, sauf à les utiliser pour des irrédentismes territoriaux ». Une posture qui, manipulée par les Puissances du moment, a conduit aux guerres balkaniques. Or, après 1945, la Yougoslavie et l'ensemble des Balkans à

¹ Georges Castellan, *Histoire des Balkans*, Paris, Fayard, 1991.

l'exception de la Grèce ne connaissent plus à nouveau qu'une seule « Patrie », celle du communisme. Mais « le Slovène de Ljubljana se sentait toujours colonisé par les Serbes sans parler des Albanais du Kosovo... Sous la phraséologie internationaliste demeuraient les rivalités de cultures, les conflits de langue, voire les querelles purement religieuses [...] Durant deux générations, la langue de bois recouvrit les sensibilités d'écorchés de nationalisme issus d'oppositions séculaires »². L'effet combiné de la persistance de ces tensions identitaires, de la disparition du carcan communiste qui les empêchaient de se manifester au grand jour, mais aussi des rivalités de pouvoir, traduites en terme de surenchères nationalistes et donc de revendications territoriales, dans les États issus de l'implosion yougoslave, ou encore le retour sur la scène géopolitique régionale des puissances occidentales, expliquent l'embrasement de ce qu'il convenu d'appeler « l'ex-Yougoslavie » Comme d'autres conflits se sont produits depuis – et pour certains se poursuivent aujourd'hui -ailleurs dans le monde, provoqués et entretenus par des causes similaires, il ne paraît pas injustifié d'utiliser le terme de « balkanisation » pour les caractériser dès lors qu'il s'agit bien, comme Yves Lacoste l'a précisé dès 1991 de désigner « des situations géopolitiques dont la grande complexité devient particulièrement dangereuse du fait de l'enchevêtrement des revendications territoriales de plusieurs Nations »³.

Situations géopolitiques observables dans le Caucase, en Asie centrale, en Afrique et qui sont la conséquence de la création d'États-nations par morcellement d'une souveraineté territoriale plus vaste (c'est pourquoi on parle parfois de successeurs ou secondaires parce qu'issus d'un État primaire) mais avec cette aporie d'États-nations sur le territoire desquels vivent des populations aux identités nationales (langue, mémoire collective, religion, etc.) antagonistes.

L'emploi du terme « libanisation » fréquent dans les médias est encore plus délicat, ne serait-ce que parce qu'il connote péjorativement le pays qui a suscité ce néologisme. Faute de mieux, il permet toutefois de décrire des situations géopolitiques conflictuelles qui, d'une part, se distinguent de la balkanisation en ce qu'elles ne mettent pas ouvertement aux prises des États mais des factions territorialisées rivales qui ambitionnent chacune de s'emparer du pouvoir central (comme en Afghanistan ou en Afrique occidental et centrale) mais qui, d'autre part s'en rapprochent par leur origine : l'hétérogénéité culturelle des États « libanisés » héritée d'un découpage territorial imposée par des puissances extérieures et le jeu de ces mêmes puissances, régionales et/ou mondiales aux côtés de telle ou telle faction partie au conflit.

Ces contestations de frontières, ces querelles et ces conflits, parfois terriblement sanglants, de pouvoir pour des territoires ont rappelé dès les années 1960-1970, la permanence des rivalités de pouvoir sur l'espace territorial ; et ceci, même à ceux qui croyaient ces dernières abolies par la politique des blocs et l'équilibre de la terreur nucléaire ou encore à ceux qui, par conviction

² Georges Castellan, op. cit.

³ Yves Lacoste, « Balkans, balkanisation », *Hérodote*, n°63, septembre 1991.

idéologique, les croyaient dépassées. Ce constat n'est évidemment pas étranger à la résurgence de la réflexion géopolitique.

La fragilité structurelle et l'instabilité politique des nouveaux venus à la souveraineté nationale depuis les années 1960 se trouvent aggravées par le phénomène dit de mondialisation ou de globalisation qui, comme ces néologismes le signifient, touchent tous les États de la planète mais qui, pour la plupart des nouveaux venus sur la scène géopolitique, se traduit par une nouvelle « dynamique » géopolitique, celle de « l'impérialisme sans empire ».

B. Mondialisation, globalisation

Depuis les années 1970, on assiste à un développement rapide des outils et des activités économiques et culturels qui échappent *de facto* au contrôle des États-nations et qui sortent ainsi du cadre traditionnel de leurs relations. Parallèlement, on observe une multiplication et un renforcement de structures à vocation mondiale (ONG d'une part, organisations intergouvernementales, d'autre part) qui complexifient le jeu des relations politiques internationales.

Ce mouvement de mondialisation ou de globalisation des échanges matériels et immatériels signifie donc que « l'État n'est plus le siège unique de la souveraineté et de la normalité qui l'accompagne ».

Ce processus pourrait laisser croire à une neutralisation des territoires par les nouvelles technologies de communication et de contrôle globaux et par l'émergence de normes langagières (l'anglo-américain) et culturelles communes à l'échelle mondiale :

- 40 % de la population mondiale est, en 2013, connecté à Internet, selon un rapport de l'agence spécialisée de l'ONU sur les télécommunications (UIT), publié jeudi 11 octobre. "Le développement des services large bande à travers le monde a entraîné une augmentation de 11 % du nombre d'internautes [...] au cours de l'année dernière", indique ainsi l'Union internationale des télécommunications. Début 2012, il y avait 2,3 milliards d'internautes dans le monde, soit plus d'un tiers de la population de la Terre. L'UIT précise que les abonnés à l'Internet haut débit mobile sont deux fois plus nombreux que les abonnés à l'Internet haut débit fixe. Par ailleurs, de plus en plus de personnes ont accès à Internet depuis leur domicile : fin 2011, un tiers (600 millions) des 1,8 milliard de foyers recensés dans le monde disposaient d'un accès à Internet. La Chine concentre aujourd'hui 23 % des internautes de la planète.

- Dans le monde à fin 2013, ce sont près de 7 milliards d'abonnements mobile qui étaient souscrits. En 2010, 200 000 SMS auraient été envoyés chaque seconde, soit le chiffre énorme de 6 100 milliards expédiés dans le monde sur l'année. Un chiffre en constante augmentation, il était de 2 500 milliards de SMS en 2008.

- Les réseaux sociaux :

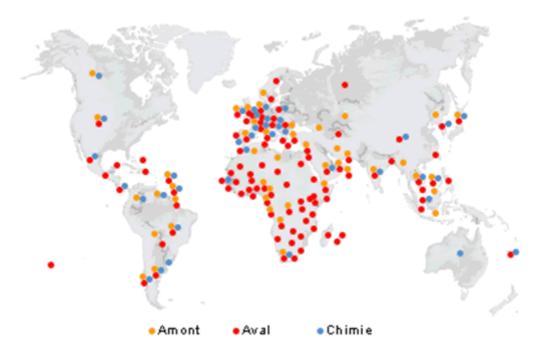
- le site Tweeter permet, en juin 2012, la diffusion de 400 millions de tweets chaque jour, soit 4500 tweets à la seconde.
- Le réseau social Facebook a franchi la barre du milliard d'utilisateurs actifs, a annoncé jeudi 4 octobre 2012 son PDG Mark Zuckerberg : "Ce matin, il y a plus d'un milliard de gens utilisant Facebook activement chaque mois", a-t-il indiqué dans un communiqué. Si la barre du milliard d'utilisateurs est symbolique, le réseau social, qui a fait ses débuts en 2004, a connu une irrésistible extension. En août 2008, Facebook comptait ainsi 100 millions d'utilisateurs et 1 milliard 110 millions en mars 2013
- Google connaît environ 30 000 milliards de documents sur le web (source : Google, août 2012). Plus de 100 milliards de requêtes sont faites chaque mois sur Google, soit près de 3,5 milliards chaque jour (plus de 40 000 chaque seconde) (source : Google, août 2013).

En fait, la mondialisation économique et culturelle complexifie bien plus qu'elle n'abolit la géopolitique en introduisant, aux côtés des États-nations, de nouveaux acteurs dans le jeu des rivalités de pouvoir sur l'espace et en suscitant l'apparition de territoires qui ne sont plus seulement nationaux mais aussi supra et sub-nationaux où ces rivalités jouent. Aussi parle-t-on désormais de *géoéconomie* et de *géoculture*, entendues ici comme parties neuves mais intégrantes de la géopolitique contemporaine.

Économie mondialisée et géo-économie

La constitution de groupes dits multinationaux, en fait transnationaux, dans la première moitié du XX^e siècle, avait conduit ces derniers, par exemple les « majors » de l'industrie pétrolière, à mettre en place des stratégies planétaires.

→ Une présence internationale



Le groupe Total dans le monde

Mais ils étaient peu nombreux à pouvoir et devoir le faire. La mondialisation des années 1970 généralise le phénomène. Désormais, les entreprises, dotées, sauf à de rares exceptions, d'un actionnariat international (près de la moitié du capital des entreprises cotées au CAC 40 de la Bourse de Paris est entre des mains étrangères, principalement des fonds de pensions anglo-saxons), subissent un étalonnage mondial de leur rentabilité. Pour faire face aux exigences de leur actionnariat, les firmes utilisent des stratégies territoriales que facilitent désormais les technologies de la mondialisation. Ainsi les entreprises vont-elles rechercher pour la localisation de leur siège social, le meilleur environnement fiscal et bancaire à qualité de personnel d'encadrement équivalente, sans considération déterminante pour leur lieu de naissance capitalistique. Pour leurs activités de production, leur objectif – le plus bas coût salarial possible pour un type d'activité donné –, suppose pour choisir une localisation, de prendre en compte non seulement le coût horaire du travail mais aussi la législation sociale du pays envisagé (durée légale du travail, niveau de protection sociale, droits syndicaux, etc.) et la capacité de celui-ci à la faire respecter, la taille du réservoir de main-d'œuvre pour anticiper les risques éventuels de hausse des rémunérations si celui-ci venait à se tarir, enfin la qualité professionnelle des travailleurs (formation professionnelle mais aussi assiduité, docilité, etc.). À partir de ces critères, l'entreprise va choisir des implantations non plus seulement pour l'extension de ses activités mais aussi pour délocaliser ces dernières, au gré de l'évolution de ces critères, des pays traditionnellement à haut niveau de rémunérations (États-Unis, Allemagne, France, par exemple) vers des pays à plus bas coût

salarial pour une qualité de production équivalente. Mais ce phénomène s'étend désormais aussi à des pays qui furent considérés comme des pays à main-d'œuvre bon marché où les multinationales s'étaient implantées pour cette raison au début de la mondialisation (la Corée, le Portugal ou l'Irlande naguère) au bénéfice de plus « compétitifs » à présent qu'eux comme la Chine ou l'Inde.

L'intensité du débat sur les délocalisations, par exemple en France et en Allemagne aujourd'hui, met en lumière combien les États qui les subissent sont impuissants à contrecarrer ces stratégies territoriales surtout quand elles sont mises en œuvre par des méga-groupes dont la puissance financière est supérieure à la leur : « Dix entreprises géantes ont un chiffre d'affaires supérieur à l'addition du PNB de 164 membres des Nations Unies. »⁴

Ces États le sont d'autant plus que la plupart d'entre eux se sont engagés, de gré ou de force, dans des stratégies de rapprochement politico-économique à l'échelle régionale et au niveau mondial. Pionniers en la matière, les six États fondateurs de l'Union européenne avaient, entre autres, un objectif géopolitique : éliminer une des causes majeures de tensions et de conflits entre eux, en créant un marché commun et des solidarités économiques et monétaires pour déboucher sur une union politique, le tout supposant des abandons de souveraineté aux instances communautaires⁵. Plus limitées dans leur objectif, d'autres ententes régionales n'ont comme but que de libéraliser et faciliter les échanges entre leurs membres, comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entré en vigueur en 1994 ou comme le Mercosur qui lie, depuis 1995, le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. De plus, la plupart des États appartiennent à des organisations qui, tels que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'OMC (Organisation mondiale du Commerce), augmentant les limites mises à leur capacité à s'opposer individuellement à la géoéconomie des entreprises. Enfin, les États doivent composer avec les mouvements « altermondialistes » et les structures qu'ils ont su créer, comme le « Forum social mondial » annuel lancé à Porto Alegre (Brésil) en 2001, qui contestent la mondialisation et dénoncent ses conséquences sociales et culturelles, surtout sur les pays les plus pauvres. Car, bien sûr, les retombées de la mondialisation ne sont pas les mêmes selon les pays. Aussi, celle-ci provoque-t-elle, comme le souligne I. Wallerstein⁶, une nouvelle donne géopolitique, à base géoéconomique, en générant deux types d'affrontement.

Un premier type d'affrontement concerne les différents centres de l'accumulation capitaliste (les États-Unis, l'Europe de l'Ouest, le Japon et l'Est asiatique) pour le contrôle des activités à plus fort taux de profit. Depuis trente ans, l'Europe (dans les années 1970), puis le Japon (dans les années 1980), et enfin les États-Unis (à la fin des années 1990), l'emportèrent successivement dans cette lutte. Un combat qui se poursuit sur tous les terrains et dans tous les secteurs qui paraissent décisifs pour se maintenir dans ce cercle des États du commandement économique mondial : politiques publiques de recherche civile et militaire, stratégies pour former et/ou attirer les meilleurs étudiants et les meilleurs

⁶ I. Wallerstein, Fernand Braudel Center, Binghamton University, Commentaire 122, octobre 2003.

⁴ Hubert Védrine, *Le Monde diplomatique*, décembre 2000.

⁵ Voir aussi au chapitre VIII « L'Union européenne ».

chercheurs, ce brain drain des uns qui est « la fuite des cerveaux » des autres, manœuvres pour obtenir l'implantation des grands équipements internationaux de recherche. Pressions et menaces de mesures de rétorsions économiques ou financières, comme celles exercées par les États-Unis sur Israël pour le dissuader d'autoriser sa compagnie aérienne, « El Al » d'acquérir des avions européens Airbus. Comme F. Mitterrand le confiait au journaliste Georges-Marc Benamou⁷, déjà en octobre 1994 : « La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique [...] Oui une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort. Apparemment. »

Le deuxième type d'affrontement est celui qui oppose le centre et la périphérie, ce qui est convenu d'appeler le Nord et le Sud ; le Nord divisé quand il s'agit du partage des activités de commandement économique refaisant son unité quand il est question d'un partage plus équitable des ressources et des profits entre lui et le reste du monde ; le Nord n'acceptant des régions de la périphérie qu'une chose, et encore : qu'elles « accueillent » ses industries de main-d'œuvre à faible valeur ajoutée et/ou dangereuses pour ses populations et son environnement, celles dont il tolère qu'elles soient délocalisées. Ainsi se dessine une géopolitique qui distingue, par le truchement de la puissance exprimée en termes de commandement économique et financier, des pays dominés, des pays dominants et parmi eux l'« hyperpuissance » américaine.

À cette géoéconomie d'une mondialisation « au grand jour » s'ajoute celle, souterraine, des trafiquants internationaux et du crime organisé qui déploient leurs juteuses affaires (drogue, prostitution, fraude, racket, corruption etc.), en pleine expansion (leur chiffre d'affaires mondial équivaudrait au PNB de l'Italie⁸), à l'échelle mondiale selon des stratégies territoriales élaborées qui jouent des abandons, volontaires ou non, de souveraineté nationale et des lacunes des organisations supranationales censées les compenser. Ainsi, une florissante géoéconomie dissimulée, avec ses stratégies, détermine, elle aussi, par ses flux et ses réseaux, de nouvelles catégories géopolitiques : États complices, États complaisants (« les paradis fiscaux »), États cibles, permissifs ou intransigeants.

Culture, cultures, géoculture

Comme le souligne François Roche⁹, la culture constitue un incontestable amplificateur de dynamique géopolitique « dans la mesure où elle crée un enracinement matériel (paysages, urbanisme, "lieux de mémoire", monuments, musées, bibliothèques) et bâtit des images. Par ses effets endogènes (image réfléchie), elle soude le groupe ; par ses effets exogènes (image projetée), elle détermine dans les groupes amis ou ennemis des perceptions (ou réceptions) constitutives du sentiment de rapport de force. »

⁷ Georges-Marc Benamou, *Le dernier Mitterrand*, Paris, Plon, 1996.

⁸ Estimation avancée par H. Védrine, *op. cit.*

⁹ François Roche, *La culture dans les relations internationales*, Rome, 2002.

En effet, à la fin du XIX^e siècle, les États-nations européens qui ont mis la culture à contribution pour la confection de représentations d'eux-mêmes, généralement en porteur plus légitime que tout autre des valeurs de la « Civilisation », entreprennent de les employer comme matériau d'une stratégie d'influence dans le jeu géopolitique. Un matériau qui va servir à élaborer « une politique culturelle extérieure » que mettent en œuvre les ambassades mais aussi des établissements spécialisés, comme les Alliances françaises, initiative associative lancée dès 1883, chargés de diffuser la langue et la culture du pays émetteur ou d'assurer la présence de ses chercheurs. Le choix de l'implantation de ces centres culturels ou de recherche en traduit bien la portée géopolitique : par exemple, à la fin du XIX^e siècle, à Jérusalem, les États qui entendent conserver ou jouer un rôle au Proche-Orient, la France et l'Allemagne mais aussi l'Italie et la Russie se livrent à une véritable concurrence sur le terrain de la présence culturelle *via* les établissements qu'ils y bâtissent.

La compétition redoublée dans l'entre-deux-guerres, qui tourne à la propagande agressive de la part des États totalitaires, explique, au moins en partie, qu'au lendemain du conflit, dans ce domaine-là aussi, le discours change : la culture ne doit plus être un instrument des rivalités de pouvoir mais celui de la concorde entre les peuples. C'est la mission explicite confiée à l'UNESCO : « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations. »

Dans les faits, si cet objectif est bien resté celui de l'UNESCO puisque son directeur, en 1999, écrit : « L'éducation et la culture sont les seuls garants durables de la paix et de la sécurité humaine » 10, les États, eux, ont continué, en y mettant les formes, par exemple en parlant moins d'influence mais plutôt de relations culturelles et même de coopération culturelle, de considérer la culture comme un instrument de leur diplomatie. Le général de Gaulle n'affirmait-t-il pas à Alger, en 1943, devant l'Alliance française que la culture française devait être une *épée* du redressement de la France et ne devait-il pas doter, dès la Libération, le Quai d'Orsay d'une direction des relations culturelles ?

Et le dense réseau de centres du British Council britannique, du Goethe Institut allemand, de l'Instituto Cervantès espagnol, des Istituti italiani italiens, témoignent que cette préoccupation était et reste partagée par les principales puissances européennes.

Mais d'instrument d'influence, la culture devient, en outre, dans les années 1980, sous les effets de la mondialisation, un enjeu géopolitique.

L'irruption de la mondialisation dans le champ culturel est passée à la vitesse supérieure avec le perfectionnement, dans les années 1970-1980, des « techniques de l'information et de la communication » dont Anthony Smith dénonce dans *The Geopolitics of Information*¹¹ : « La menace à l'indépendance que représente la nouvelle électronique en cette fin du XX^e siècle [qui] pourrait se

¹⁰ Federico Mayor, *Un monde nouveau*, Paris, Unesco, 1999.

¹¹ Anthony Smith, *The Geopolitics of Information: How Western Culture Dominates the World*, New York, 1980.

révéler supérieure à celle du colonialisme lui-même. Nous commençons à comprendre qu'avec la décolonisation et la montée des entités supranationales, on n'a pas mis le point final aux relations impériales, mais bien jeté un filet géopolitique qu'on tisse depuis la Renaissance. Les nouveaux médias peuvent pénétrer plus profondément une "culture réceptrice" que n'importe quelle technologie occidentale antérieure. Le résultat pourrait être un immense chaos, une exacerbation des contradictions sociales actuelles au sein des sociétés en développement. » Et Edward Saïd¹², qui cite ce texte, ajoute : « Nul ne le contestera : l'acteur le plus puissant dans cette configuration, ce sont les États-Unis. » Cette configuration, comme dit E. Saïd, s'est en effet traduite depuis, et d'une manière continuellement croissante, par une diffusion, partout dans le monde, de « produits » culturels, films et téléfilms, livres, musiques mais aussi d'informations principalement élaborés aux États-Unis et commercialisés par leurs entreprises géantes dites multimédias avec lesquelles leurs rares rivales européennes ou japonaises peinent, tout en s'alignant sur leurs standards de production, de marketing et de communication, à rivaliser, comme les mésaventures du groupe Vivendi Universal l'ont montré. Ce phénomène conduit à l'élaboration d'une sorte de « culture mondialisée » qui pénalise doublement les autres États, en terme de géopolitique, sur le terrain économique et sur le terrain identitaire.

Sur le terrain économique, la production américaine, très tôt concentrée et pouvant amortir ses coûts sur son vaste marché intérieur, dispose d'un atout décisif dans la compétition mondiale.

Sur le terrain identitaire, les États-Unis en diffusant massivement leurs produits, diffuse tout aussi massivement leur langue et leurs normes et tendent ainsi à imposer une culture de référence qui dévalorise, quasi mécaniquement, les référents culturels des autres nations, réduisant ainsi leur capacité d'influence dans le monde (la France, par exemple, a, entre autres pour cette raison, de plus en plus de mal à faire prévaloir auprès des médias internationaux, son modèle « d'intégration républicaine » contre celui du communautarisme américain), mais aussi affaiblissant leur cohésion politique. En effet, la remise en cause de l'identité nationale par la culture de référence, sa dévalorisation qui se traduit, par exemple, en Europe, dans les messages publicitaires télévisés par le choix de décors empruntés aux villes ou aux paysages américains et par celui de slogans en angloaméricain, pour des marques pourtant européennes, concourt à l'apparition de cultures sub-nationales (« cultures des banlieues », « revendications identitaires régionales »), à des identifications extranationales (à l'un ou à l'autre des protagonistes du conflit palestinien, par exemple) ou au retour, si tant est qu'elles aient été écartées, de cultures supranationales, principalement de certaines religions. Certes, les États, puis les États-nations, de l'Europe occidentale ont toujours dû compter avec Rome. Selon le rapport de force du moment, ils sont allés à Canossa, ont bravé, rompu ou ignorés Rome parce qu'ils ont toujours été dans un rapport de pouvoir à pouvoir : pouvoir temporel versus pouvoir spirituel. Or, ce n'est pas le cas dans d'autres aires religieuses notamment dans celle de l'islam dont le projet n'établit pas cette distinction faite en terre chrétienne. Aussi, la réponse de l'islam à la « culture

¹² Edward W. Saïd, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard, 2000.

de référence » n'est-elle pas seulement culturelle mais aussi politique. Ce qui ne fait que compliquer un peu plus le problème des États qui se revendiquent, tout à la fois, États-nations et États musulmans.

D'une façon générale, les États, avec des bonheurs divers, individuellement ou collectivement, comme, par exemple, à travers l'Union européenne ou les instances de la Francophonie, tentent de faire face à cette double menace d'une culture de référence mondialisée sur leur identité nationale et sur leur influence dans le monde. Ils prennent pour cela des mesures concrètes de protection de leur langue (par exemple, en France, la loi relative à l'emploi de la langue française de 1994, dite loi « Toubon », qui précise dès son article premier que « la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. ») et de leur production (politique des quotas audiovisuels pour les chaînes de télévision) mais aussi de soutien, logistique et financier, à celle-ci. Parallèlement à ces mesures concrètes, ils adoptent un discours dont la France s'est fait le héraut. Celle-ci a d'abord fait valoir l' « exception culturelle » qu'elle aurait incarnée par excellence. Cette « défense et illustration » s'est opportunément muée, depuis quelques années, en promotion, moins isolée et moins conflictuelle, de la « diversité culturelle » et du plurilinguisme, dans les enceintes internationales comme dans les relations bilatérales.

Mais, il est aisé pour les États-Unis de faire apparaître ces mesures et ces discours comme des combats d'arrière-garde, comme ceux des anciens (« la vieille Europe » de l'administration du Président américain W. Bush) contre les porteurs de la modernité. Cependant, il n'est pas certain, comme le souligne F. Roche¹³s'inspirant des travaux d'Edgard Morin, que l'alternative simpliste « culture mondiale » *versus* « combat pour les cultures » pose correctement le problème que soulève la mondialisation. Mais il est vrai, ajoute l'auteur, que « cette "quasi-culture" mondialisée se trouve, entre les éléments universels et les éléments locaux ou particuliers, en situation d'équilibre instable *qui donne toute leur pertinence, au cas par cas, aux analyses géopolitiques* »¹⁴.

Instrument d'influence, enjeu des rivalités géopolitiques, la culture apparaît, après l'effondrement de l'URSS et la dislocation de la Yougoslavie, les attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington, la guerre en Afghanistan, puis celle en Irak, également comme facteur, voire comme fondement pour certains, des rivalités de pouvoir.

En effet, dans les années 1990, au Caucase et dans les Balkans, les conflits mettent aux prises des belligérants qui invoquent une appartenance ethnoculturelle, irréductiblement incompatible avec celle de leurs adversaires, comme mobile de leur combat ; et ceci, alors même qu'ils avaient vécu, côte à côte avec ces derniers, pendant des siècles, sinon en bonne intelligence, du moins sans heurt majeur. De là à penser que la culture serait la cause principale des conflits, il n'y a qu'un pas, tôt franchi par Samuel P. Huntington, professeur à Harvard, fondateur et l'un des directeurs de la revue *Foreign Policy*. Celui-ci se rend mondialement célèbre en 1993 en prédisant dans un article de la revue *Foreign Affairs* l'affrontement de la civilisation occidentale avec les autres civilisations. Thèse qu'il développe

¹³ F. Roche, op. cit.

¹⁴ Souligné par nous.

dans *The clash of civilizations and the remaking of world order*¹⁵, *Le choc des civilisations*¹⁶. Celle-ci a donné lieu à d'innombrables articles pour la réfuter ou pour la défendre, surtout après les attentats du 11 septembre 2001, puisque les propos tenus par leurs commanditaires font explicitement référence, à un combat « civilisationnel » livré par le monde arabe et, plus généralement, musulman à l' « Occident impie », aux « croisés judéo-chrétiens ».

Mais est-ce bien la culture qui est directement en cause ou ne serait-ce pas plutôt sa manipulation pour en faire un instrument de pouvoir, par ceux qui détiennent ce dernier ou ceux qui le convoitent, dont il s'agit ? Comme Olivier Roy¹⁷ l'a montré, l'islamisme, tout en exploitant le thème de l'Occident doublement haïssable parce qu'incroyant et responsable des tourments économiques, sociaux et culturels du monde musulman, s'est coulé dans le moule, pourtant occidental, de l'Étatnation qu'il occupe le pouvoir, comme en Iran, ou qu'il aspire à l'occuper.

Reste la question du « terrorisme international » qui paraît plus délicate. Son discours comme sa pratique semblent ignorer les États-nations et tenir pour acquise la globalisation et en retourner les armes contre ses promoteurs supposés. Pour en juger, l'analyse¹⁸ des liens entre l'islam fondamentaliste, la dynastie saoudienne et les États-Unis semble pertinente puisque les auteurs de l'attentat du 11 septembre avaient choisi les États-Unis pour cible, 15 sur 19 d'entre eux étaient Saoudiens et se réclamaient d'un islam fondamentaliste qui les aurait poussés à devenir membres du réseau Al-Qaïda, dirigé par le Saoudien Oussama Ben Laden.

Premier lien, celui établi au XVIII^e siècle entre le fondateur d'une nouvelle interprétation fondamentaliste de l'islam et le pouvoir d'un chef de tribu local. Ce réformateur s'appelait Mohamed Ben Abd-al-Wahhab et le Cheikh s'appelait Mohamed Ben Saoud. Ainsi l'alliance d'une doctrine religieuse fondamentaliste et puritaine, se réclamant des premières sources de l'islam et d'un pouvoir politique qui cherche une expansion et une légitimité par l'islam, est depuis, et jusqu'à nos jours, le socle du développement d'un pouvoir en Arabie. À l'origine donc, ceci n'a rien à voir avec une lutte culturelle contre l'Occident.

Deuxième lien, celui établi entre les États-Unis et la monarchie saoudienne : en 1938, une première société pétrolière américaine opère en Arabie Saoudite. En 1945, le roi Ibn Saoud rencontre le Président Roosevelt et ce jour-là sont scellées les bases d'une alliance à long terme entre les États-Unis et l'Arabie Saoudite. Celle-ci devient le principal fournisseur de pétrole des États-Unis et ceux-ci, en contrepartie, assurent une protection décisive au royaume. (Le Pacte du Quincy a été scellé en février 1945 sur le croiseur USS Quincy entre le roi Ibn Saoud, fondateur du royaume d'Arabie saoudite, et le président américain Franklin Roosevelt, de retour de la conférence de Yalta. La durée de

¹⁷ Voir les travaux d'Olivier Roy; par exemple, « Les mouvements islamistes en recherche d'identité, *Revue internationale et stratégique*, hiver 2000/2001.

¹⁵ New York, 1996.

¹⁶ Paris, 1997.

¹⁸ Celle-ci doit beaucoup aux conversations de l'auteur avec le P^r Maurice Godelier.

cet accord était prévue pour une durée de 60 ans et ces accords ont été renouvelés pour une même période en 2005 par le Président Georges W. Bush)

Troisième lien, celui établi entre l'Occident et le wahhabisme quand ce dernier fut utilisé par le premier contre l'URSS, communiste et athée, qui avait envahi l'Afghanistan musulman. La guerre contre les Russes a permis aux wahhabites saoudiens de faire se rejoindre en Afghanistan la plupart des mouvements islamistes radicaux : des Pakistanais, des Tchétchènes, le GIA algérien, des Égyptiens, des Syriens, des Philippins, des Soudanais, des Indonésiens et 8 000 jeunes Saoudiens ayant entre 16 et 22 ans. Une fois la guerre contre les Russes gagnée, et les Talibans au pouvoir, une partie de ces forces est restée en Afghanistan. Celles qui l'ont quitté devinrent des forces contestataires contre les pouvoirs régnant dans leurs pays d'origine (Algérie, Égypte, etc., y compris l'Arabie Saoudite). À cette époque, l'Occident ne voyait pas encore de danger dans l'islamisme radical des Talibans qui ont pu y puiser de quoi justifier leur pouvoir et les normes qu'ils ont imposées à la société afghane.

Jusque-là, de ces trois liens, deux, le premier et le troisième (le deuxième est une manifestation de « l'impérialisme sans empire ») illustrent l'emploi traditionnel de la culture, dans sa composante religieuse, ici globalisante, par le politique (ce que l'Occident connaît lui aussi : « Dieu et mon droit », « In God We trust », « Gott mit uns », etc.) pour légitimer et conforter ou pour contester et renverser un pouvoir territorial ; autrement dit, à des fins géopolitiques.

Or, depuis les attentats du 11 septembre 2001, le wahhabisme d'Al-Qaïda, dans sa dénonciation de l'Occident, paraît « déterritorialisé ». Premièrement, parce que, avec Al-Qaïda (« la base »), il a pris la forme d'une organisation internationale, qui échappe désormais à tout contrôle national, alors que depuis le XVIII^e siècle, le wahhabisme était contrôlé par l'État saoudien et qu'au XX^e siècle il avait été entièrement subordonné à celui-ci. Deuxièmement, parce qu'à travers le discours d'Oussama Ben Laden et de celui de ses adeptes, se dessine une vision d'un monde globalisé, un Occident qui se limiterait à un monde de juifs et de chrétiens tous porteurs en terre musulmane des méfaits de la modernisation, de la globalisation, c'est-à-dire de principes étrangers à l'islam pour diriger les peuples et régler la conduite morale et éthique des individus. Un Occident en forme de contre-modèle, de repoussoir, sans base territoriale définie, à proprement parler, et sans autre limite que la ligne de front avec l'islam. Une ligne de front elle-même en partie virtuelle puisque, si un ancrage territorial peut lui être donné au Proche et au Moyen-Orient, il paraît difficile d'en établir un dans les pays qui, sans être musulmans au regard des fondamentalistes abritent de fortes communautés islamiques.

Parallèlement, les autorités et les médias des pays victimes d'attentats ou menacés de l'être emploient un vocabulaire : nébuleuse, mouvance, réseau islamistes, etc., qui dit leur perplexité devant un type de conflit sans dimension territoriale proprement dite, ni dans ses implantations ni dans ses objectifs.

Pour certains, il s'agirait là d'une mutation à portée mondiale : dans les éléments qui constituent la puissance des sociétés entrerait *directement* en compte désormais une dimension culturelle (la religion) qui s'ajouterait aux critères classiques de la puissance, c'est-à-dire la supériorité économique et/ou militaire et/ou technologique. Si l'on suit ce raisonnement, d'importants bouleversements peuvent être envisagés. Prenons un exemple : aujourd'hui, les 110 millions de musulmans chiites ne constituent que 10 % de la population musulmane mondiale. Mais le point essentiel est que si l'on examine la carte de la région arabo-persique, on constate que les Chiites y prédominent largement. Il y a d'abord l'Iran, fort de 70 millions d'âmes, l'Irak dont plus de la moitié de la population est de confession chiite (13 millions sur 24), le Bahreïn majoritairement chiite, auxquels il faut ajouter les fortes minorités chiites présentes au Koweït, en Arabie Saoudite, au Qatar et dans les Émirats Arabes Unis, à majorité Sunnites. Les 10 % de Chiites que comprend l'Arabie Saoudite habitent la province littorale du Hasa, qui renferme l'or noir du royaume, un quart du stock mondial connu. Si l'on prend l'ensemble des populations chiites des divers États du golfe arabopersique, elles sont majoritaires dans la zone où se trouvent 60% des réserves mondiales de pétrole connues aujourd'hui.

Mais pour d'autres observateurs, la démarche d'Al-Qaïda est plus « classique » : si la tactique de cette « nébuleuse » est nouvelle par l'emploi, comme nous l'avons dit, des ressources de la globalisation, son objectif réel, même s'il est masqué par la rhétorique islamiste de son discours, est la déstabilisation de l'Arabie saoudite, le renversement de la monarchie saoudienne et la prise du pouvoir dans *ce* pays. Les liens évoqués plus haut invitent à ne pas écarter cette hypothèse.

c) De nouveaux territoires géopolitiques ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et surtout depuis les débuts de la mondialisation effective dans les années 1970, de nouveaux territoires, enjeux de rivalités de pouvoir, sont apparus sur la scène géopolitique. Les uns relèvent de tentatives, plus ou moins abouties, de regroupements régionaux d'un type nouveau, d'autres, d'une tendance générale à la régionalisation/décentralisation des États, en particulier en Europe. Mais surtout est apparu un territoire géopolitique global, celui tout simplement suscité par la mondialisation. Or, si les Étatsnations ont mis en place des structures intergouvernementales censées gérer ces enjeux devenus planétaires, au bénéfice de tous, ils n'ont pu éviter l'apparition de nouvelles organisations transnationales comme les ONG ou, dans un tout autre registre, de réseaux terroristes et/ou mafieux: au total, les États ne sont plus seuls maîtres du jeu géopolitique; qu'ils le déplorent ou qu'ils s'en satisfassent, ils doivent compter avec ces nouvelles entités même si, dans le cas des réseaux terroristes et/ou mafieux, c'est pour tenter de les faire disparaître. Surtout, ils n'ont pu empêcher que l'un d'entre eux « rafle la mise » fut-ce temporairement : les États-Unis d'Amérique jouent un rôle géopolitique inédit, celui qu'Hubert Védrine appelle l'hyperpuissance.

- L'Union européenne. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les Alliés victorieux étaient persuadés, certes avec bien des arrière-pensées, qu'en faisant droit, par la création de nouveaux États-nations, aux revendications « nationales » qui n'étaient pas satisfaites à la veille du conflit (uniquement, toutefois, à celles qui leur paraissaient légitimes) et en les encadrant par une Société des Nations, le risque de nouveaux affrontements était écarté. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un douloureux constat s'impose : la multiplication des États-nations en Europe, loin d'apaiser les tensions sur le vieux continent, les a exacerbées. Aussi, partant de ce constat, un certain nombre de personnalités envisagent-elles de nouvelles formes d'organisation de l'espace politique mondial, européen en particulier. Ainsi, Edouard Daladier qui écrit, dès le 9 octobre 1944, dans son Journal de captivité 1940-1945 : « La guerre présente clôt une période historique qui a commencé en 1792, celle des nationalités. Il faudrait intégrer les nationalités dans des systèmes fédératifs et surtout dans de vastes organismes économiques. »

On notera que Daladier évoque les deux ressorts de la construction européenne à venir : une démarche politique pour parvenir à une union supranationale des États européens ; une démarche économique pour créer entre eux un marché « commun » dont on espère qu'en accroissant la prospérité générale et en faisant disparaître les concurrences « nationales », il contribuera lui aussi à éteindre les rivalités entre États. La première est lancée par les 800 personnalités (dont Winston Churchill qui créé en 1947 l' « United Europe Movement ») réunies au congrès de La Haye du 7 au 10 mai 1948. Mais l'approche politique d'une intégration se heurta très vite à l'hostilité britannique de tout abandon de souveraineté nationale. Aussi ne déboucha-t-elle dans un premier temps que sur la création du Conseil de l'Europe (1949) dépourvu de tout pouvoir supranational réel.

Aussi les partisans de ce dernier furent-ils se rabattre sur la démarche économique qui ne suivirent que six États européens d'abord réunis (Allemagne – alors de l'Ouest –, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) au sein de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) à partir de 1951 dotée d'une Haute autorité indépendante des États puis de la communauté économique européenne (CEE) fondée par le traité de Rome (25 mars 1957). Les progrès économiques plus rapides des États européens membres de la CEE que ceux des États non membres ont conduit certains de ces derniers, encouragés par les États-Unis d'Amérique qui voient s'ouvrir pour leurs produits la perspective d'une Europe débarrassée de ses barrières douanières, à solliciter leur entrée dans la CEE qui passe de 6 à 12 membres entre 1972 et 1986, puis devenue, par le traité de Maastricht de 1992, l'Union européenne, à 15 en 1995 et à 25 en 2004. Dès lors s'est élaborée une structure géopolitique originale : malgré les réticences des membres entrés pour des raisons principalement, voire uniquement, économiques, l'intégration politique, même si celle-ci de ce fait en a été ralentie, s'est poursuivie à travers les traités de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997), de Nice (2000) et de Rome, en octobre 2004, qui fait franchir à l'Union une étape décisive en la dotant d'une constitution qui ne fut finalement adoptée, sous la forme du traité de Lisbonne entré en vigueur le 1^{er} décembre

2009. Mais les instruments politiques, militaires, financiers et culturels de sa présence géopolitique mondiale paraissent bien modestes rapportés à son potentiel démographique, économique, technologique et culturel et la dynamique des États-nations qui la composent retarde et, peut-être exclut à terme, l'apparition d'une « Europe puissance » au probable soulagement des puissances extra européennes à commencer par les États-Unis. Dès lors, d'autres combinaisons géopolitiques ne sont pas à exclure : même si l'actuelle génération de dirigeants politiques européens, moins traumatisée par les souvenirs des conflits qui ont ravagé le continent au XX^e siècle et plus sensible aux pertes de pouvoir qu'entraîne, au plan national, le processus de la construction européenne, est moins ardemment intégrationniste que celle des pères fondateurs de la construction européenne, les dirigeants d'un certain nombre de pays européens notamment ceux des États qui ont le plus souffert des rivalités hégémoniques du siècle passé poursuivront, sous d'autres formes et dans un périmètre plus restreint le processus d'intégration politique.

Cette dynamique de la construction d'un nouvel ensemble géopolitique a fait, au cours du demi-siècle écoulé, des émules comme l'Union africaine ou le Mercosur sud-américain¹⁹, mais aucun n'est parvenu, pour l'instant, au degré d'intégration politique de l'Union européenne.

— Des Unions plus larges? Ces regroupements régionaux s'inscrivent dans le cadre plus large de ce qu'il est convenu d'appeler les organisations intergouvernementales (OIG), associations d'États établies par traités au nombre de 300 environ dont 80 à mission mondiale. La plus importante étant, bien entendu, l'Organisation des Nations Unies. Mais il faut bien constater que ces OIG, à l'exception de l'Union européenne, ne constituent pas des structures géopolitiques émancipées de la tutelle des États-nations. Instances de dialogue, de concertation, utiles en cela à réduire certaines tensions ou à contribuer à résoudre des conflits, elles restent soumises en dernier ressort au bon vouloir des États les plus puissants qui, par exemple, se sont accordé dès l'origine un droit de veto à l'ONU. L'attitude des États-Unis à l'égard des Nations Unies en 2003, à l'occasion de la crise irakienne, a été tout à fait explicite du rapport de force entre la plus grande puissance du moment et la principale OIG de la planète.

- Régionalisation/décentralisation. En Europe occidentale particulièrement, un mouvement général s'est dessiné au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qui a consisté pour les États à donner à leurs régions des pouvoirs plus ou moins étendus. Les uns se donnant une structure fédérale ou largement décentralisée comme l'Allemagne ou l'Italie dès le lendemain du conflit, d'autres s'engageant dans l'une ou l'autre voie plus récemment comme la Belgique, la France, l'Espagne ou même le Royaume-Uni.

-

¹⁹ Pour une liste exhaustive, voir, par exemple, Stéphane Rosière, *Géographie politique et Géopolitique*, Paris, Ellipses, 2003.

Or, ces entités, bien qu'elles ne possèdent pas tous les attributs de la souveraineté, jouent un rôle géopolitique et ceci de deux manières : d'une part, parce que le pouvoir central doit composer avec les autorités de ses régions dans sa gestion des questions internationales qui touchent à leurs prérogatives (comme souvent la langue, la culture et l'éducation). D'autre part, ces régions interviennent elles-mêmes, à des degrés divers, sur la scène internationale, dans le cadre de « coopérations décentralisées »

d) Un territoire géopolitique mondialisé.

Il est vrai que ce concept n'est pas entièrement nouveau et que depuis des siècles, les États se sont heurtés, en terme de rivalité de pouvoir sur le territoire, à des structures à prétention universelle. Mais ces dernières ne disposaient pas, jusqu'à la globalisation, des moyens d'assouvir réellement leurs ambitions planétaires.

Les États-nations ont donc dû, dès leur origine, composer avec, ou affronter, des acteurs géopolitiques « transnationaux » qui, bien souvent, leur étaient antécédents ; c'est le cas des plus influents d'entre eux, ceux qu'on dénomme généralement du terme générique d'Églises. Leurs fidèles, encadrés ou influencés par des structures qui en émanaient (comme les Jésuites, auprès des populations catholiques ou les Frères musulmans dans le monde islamique) et/ou en émanent encore aujourd'hui comme celles des fondamentalistes protestants, musulmans ou juifs, ont constitué ou constituent encore autant de groupes de pression pour faire prévaloir les idéaux et les intérêts de leur église ; or, ces derniers prennent une dimension géopolitique dès lors qu'ils alimentent des rivalités de pouvoir territorialisées comme c'est le cas du conflit du Proche-Orient qui ne concerne pas seulement les États directement partie au conflit mais tous ceux dont différents secteurs de l'opinion s'identifient, pour des raisons ethno-religieuses, à l'un ou l'autre camp, et exercent des pressions, lobbyistes ou violentes, sur leur propre gouvernement pour qu'il adopte leur point de vue.

À ces acteurs, se sont ajoutés, après la Révolution industrielle ceux de la sphère économique et financière : les « puissances d'argent » progressivement devenues capables de défier un État en spéculant, par exemple contre un élément-clé de sa souveraineté : la monnaie nationale.

Au XX^e siècle, des acteurs idéologiques nouveaux, de nature politique ou syndicale, ont joué de la même manière un rôle géopolitique plus ou moins actif. Celui qui a tenu la place la plus importante est bien entendu l'Internationale communiste. Si celle-ci n'a plus d'influence aujourd'hui, d'autres structures internationales qui échappent à l'autorité des États – à moins que l'un d'entre eux ne manipule ou ne soit à l'origine de l'une d'elles – viennent aujourd'hui, d'une manière que les instruments technologiques de la mondialisation rendent chaque jour plus efficace, perturber le jeu géopolitique des États-nations.

Nous en évoquerons deux catégories de nature totalement différente.

Les ONG: certaines organisations non gouvernementales (ONG) nées dans les années 1960 comme Amnesty International ou 1970 comme Greenpeace ont su par un emploi efficace des médias traditionnels puis d'Internet mobiliser les opinions du monde entier sur les causes qu'elles défendent au point de s'imposer comme des acteurs majeurs de la scène géopolitique avec lesquels les États doivent compter et devant lesquels ils doivent parfois s'incliner au risque sinon pour les gouvernements démocratiques de se couper de leur opinion publique et pour les autres d'être ostracisés par la communauté internationale.

Les réseaux terroristes : Le terrorisme, au sens qu'il a pris au début des années 1920, celui d'un emploi de la violence pour prendre le pouvoir (ou continuer de l'exercer) dans un espace national existant ou pour obtenir le pouvoir sur un territoire national projeté, s'exerce, jusqu'aux années 1970, dans le cadre géopolitique local ou régional quand il implique tel ou tel État limitrophe (groupes terroristes palestiniens, IRA irlandaise, ETA basque, par exemple). Mais en juillet 1968, le détournement, par un groupe palestinien, de l'avion de la compagnie israélienne El Al qui devait assurer la liaison Rome/Tel-Aviv, inaugure une forme nouvelle du terrorisme, le terrorisme international, que permet l'exploitation des nouveaux moyens de communication physiques et virtuels. Le rapport idéologique au territoire s'en trouve bouleversé : le terrain des compétitions locales devient mondial ; aucun État ne peut se prétendre à l'écart d'un conflit localisé puisque désormais le terrorisme international peut s'employer à l'y impliquer. Les perspectives géopolitiques s'en trouvent de ce fait profondément modifiées.

Aujourd'hui, ce type de terrorisme n'est plus seulement le fait de groupes plus ou moins distincts voire rivaux mais celui de véritables réseaux qui, là aussi, ont su mettre à profit certains instruments de la globalisation, technologiques (téléphonie mobile, Internet, etc.) et financiers pour se constituer et qui trouvent dans des États complaisants (« États voyous ») ou impuissants (« pseudo-États ») la possibilité de s'abriter.

Ce phénomène géopolitique nouveau, à travers sa figure emblématique « Al-Qaïda » suscite bien des questionnements sur sa finalité et sur les causes de l'intérêt ambigu que lui portent de larges fractions des sociétés musulmanes.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, sa finalité est-elle celle proclamée d'une entreprise de pouvoir déterritorialisée, à l'échelle de la planète ? Celle d'une extension et d'une pratique wahhabite de l'islam partout dans le monde ? Ou derrière cette proclamation, se cache-t-il une entreprise plus classique de déstabilisation régionale pour la conquête d'un pouvoir politique ?

Les causes de son « succès » se discernent plus aisément : les représentations que se font les populations musulmanes, notamment à travers le conflit israélo-palestinien, des rapports entre l'Occident et l'islam, les frustrations et le sentiment d'injustice qui en découlent²⁰ expliquent

²⁰ A. Defay, *Géopolitique du Proche-Orient*, Paris, PUF, 2008.

largement que les réseaux « islamistes » trouvent aisément des candidats pour rejoindre leurs rangs.

Paradoxalement, au moins en apparence, l'adversaire n°1, proclamé par les réseaux terroristes islamistes, les États-Unis d'Amérique, trouve en ces réseaux matière à s'affirmer géopolitiquement comme l'État-nation par excellence, porteur de valeurs morales universelles mais dont il est le gardien autodésigné mais aussi le chef de file auto proclamé d'un combat à sa seule mesure, un combat planétaire contre le terrorisme, celui du Bien contre le Mal, celui que lui permet son hyperpuissance, qui se traduit par un phénomène géopolitique, l'unilatéralisme, qui caractérise les relations internationales pendant les mandats du Président Bush (2000-2008).

e) L'hyperpuissance.

Comme le soulignait Eric Hobsbawm en juin 2003²¹ : « La situation mondiale actuelle est sans précédent. Les grands empires mondiaux de jadis, tels l'Empire espagnol des XVIe et XVII^e siècles et, tout particulièrement, l'Empire britannique des XIXe et XX^e siècles, ont peu en commun avec l'actuel Empire américain. » Ceci, parce que, insiste Hobsbawm, toutes les grandes puissances et tous les empires savaient qu'ils devaient compter avec d'autres et qu'aucun d'entre eux ne s'estimait invulnérable dans le système des relations internationales qui a régi le monde jusqu'à la disparition de l'URSS.

Or, depuis celle-ci, les États-Unis disposent d'une suprématie militaire sans partage. Aucun pays, pas même la Chine ne peut rivaliser, et l'Amérique a veillé et veille plus que jamais à ce qu'aucune structure supra étatique, l'Union européenne au premier chef, ou même une simple partie de ses États membres, ne se dote d'une capacité militaire et d'une autonomie de décision en la matière qui puissent, même à long terme, remettre en cause cette suprématie.

Cet avantage combiné à celui du commandement économique et financier mondial que ne lui disputent pas vraiment l'Union européenne, le Japon ou (pas encore ?) la Chine, n'a pas été brutalement utilisé pendant les deux mandats du Président Clinton (1992-2000). Même si les États-Unis sont intervenus activement, diplomatiquement et parfois militairement, dans tous les conflits partout dans le monde, ils l'ont fait alors avec l'assentiment implicite ou explicite de la majorité des autres États. Et mêmes les premières attaques de type terroriste contre des cibles américaines, le World Trade Center – déjà! – en 1996, au Kenya et en Tanzanie en 1998 et au Yémen en 2000 n'ont entraîné une réaction d'une ampleur telle qu'elle ait pu signifier une modification de cap de l'administration américaine et sa volonté de gérer *unilatéralement* les enjeux géopolitiques mondiaux.

Beaucoup d'observateurs ont voulu voir dans les attentats du 11 septembre 2001, la cause du changement de l'attitude américaine et de la décision du Président Bush de s'affranchir des contraintes du multilatéralisme. Il est vrai, comme le souligne avec raison Guy Sorman²², que : « le 9.11 reste un

-

²¹ Eric Hobsbawm, Le Monde diplomatique, juin 2003.

²² Guy Sorman, *Made in USA*, Paris, Fayard, 2004.

événement que les non-Américains ne parviennent pas à comprendre comme les Américains ; un choc pareil, une telle douleur, tant de peur immédiate et prolongée, ne se partagent pas » et que ce traumatisme a joué un rôle, non pas dans les décisions prises en matière de comportement géopolitique par l'administration américaine, mais dans le soutien apporté par une majorité des Américains à ces décisions, majorité qui s'est manifestée dans les urnes aux élections de novembre 2004.

Mais, pour ce qui concerne l'attitude géopolitique à adopter, les décisions étaient prises avant le 11 septembre 2001.

Comme le rappellent Ivo H. Daalder et James M. Lindsay²³: « Contrairement à ce que beaucoup ont suggéré, la révolution Bush n'a pas commencé le 11 septembre 2001. [...] Bush a mis ses idées en œuvre dès sa prise de fonction. Sa conviction qu'il fallait libérer l'Amérique de ses entraves était derrière le projet de défense anti-missile et le rejet du protocole de Kyoto, de la Cour pénale internationale et d'une foule d'accords critiqués ou dénoncés pendant les huit premiers mois de sa présidence. »

La victoire du Président Bush aux élections présidentielles de novembre 2004, accompagnée d'une majorité républicaine à la Chambre des Représentants et au Sénat, démontra à ceux qui en doutaient qu'une majorité des Américains se reconnaissait dans les choix géopolitiques de son président. Certes, le drame du 11 septembre 2001 et la guerre en Irak ont contribué à renforcer une vision du monde partagée, consciemment ou non, par une majorité des Américains, mais ils ne l'ont pas suscitée. Elle est forgée de longue date : « Les États-Unis, bénis entre tous par des richesses sans égales et une histoire exceptionnelle, ne sont pas *dans* le système international, ils sont audessus. Surplombant les nations, ils sont prêts à être les porteurs de la Loi. » ²⁴ Ces phrases, écrites en 1972, qu'Edward Saïd jugeait déjà prémonitoires dans les années 1990, s'appliquent encore mieux à la situation créée par les conditions et le déroulement de l'invasion de l'Irak en 2003, par les suites de cette intervention décidée par les États-Unis et par le vote de novembre 2004.

Et le même Edward Saïd d'affirmer que : « Ce pays s'efforce constamment de dicter ses idées sur le droit et la paix au monde entier. Et le plus stupéfiant n'est pas qu'il s'y efforce mais qu'il le fasse avec un tel consensus, à la quasi-unanimité, dans une vie publique construite comme une sorte d'espace culturel expressément destiné à représenter et expliquer cet effort. »²⁵

Si la formule « quasi-unanimité » peut paraître excessive au regard de l'âpreté des débats préélectoraux de 2004, il est vrai qu'une majorité des électeurs américains, plus nette encore qu'aux précédentes élections de 2000, s'est prononcée pour une Amérique qui, nation élue, incarnation en quelque sorte du Bien, plus sûre que jamais de l'universalité de ses valeurs, convaincue que le bonheur et la sécurité du monde se confondent avec les siens, aurait pour

-

²³ Ivo H. Daalder et James M. Lindsay, «L'Amérique sans entraves ou la révolution Bush en politique étrangère », in *Politique étrangère*, Paris, 3/2004.

²⁴ Richard J. Barnet, « The Roots of War », New York, 1972 cité par Edward W. Said, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard, 2000.

²⁵ Edward W. Said, op. cit.

mission, forte d'une domination sans précédent, de conduire le monde selon ses seuls principes. En termes géopolitiques, cela signifie se permettre de classer les États en bons ou mauvais, s'autoriser à agir en conséquence pour stigmatiser ces derniers, les intimider et punir les récalcitrants par des sanctions diplomatiques, économiques (embargo par exemple) ou par le recours à la force après s'être affranchi des contraintes du multilatéralisme pour lui préférer des coalitions « à la carte », d'avance soumises.

La loi du plus fort étant « toujours la meilleure », certains États préfèrent se rallier « sans autre forme de procès ». D'autres, parfois les mêmes, soutiennent les États-Unis, au nom de ce que certains ont appelé « l'impérialisme des droits de l'homme » parce qu'ils seraient seuls capables de faire disparaître certaines injustices locales et régionales et surtout d'éliminer le terrorisme islamiste : « Le traumatisme du 11 septembre 2001 ayant libéré à l'encontre de l'islam bien des inhibitions, une partie de l'Occident est ainsi disponible, voire candidate pour exercer à nouveau notre séculaire "mission civilisatrice" même s'il y a controverse sur les moyens ; le recours aux armes effraie, mais pas, sous des noms à peine modernisés, la recolonisation, les protectorats, les mandats. »²⁶

Mais beaucoup d'États rongent leur frein. Or : « En dépit du discours du début du XXI^e siècle sur le statut d'hyperpuissance des États-Unis, le monde ne peut être contrôlé par un seul pays, quel qu'il soit. Beaucoup des défis auxquels les États-Unis doivent faire face ne peuvent être relevés qu'avec la coopération active d'autres États. »²⁷

C'est, au moins dans le discours, la ligne adoptée par l'administration démocrate revenue au pouvoir après la victoire de Barack Obama à l'élection présidentielle de novembre 2008.

Beaucoup de problèmes géopolitiques, exacerbés par la crise financière et économique des années 2009 et 2010, assaillent le début du XXI^e siècle.

Les États-Unis persisteront-ils dans leur refus d'un monde multipolaire au prétexte que leur leadership ne peut être contesté et que ce dernier est le meilleur garant de la stabilité du monde confondue avec leur sécurité et leur prospérité ?

D'autres puissances, au sens traditionnel du terme, comme la Chine, contesteront-elles et, si oui, quand, cette hégémonie ou cette « centralité » ?

L'Union européenne est à la croisée des chemins. D'un point de vue géopolitique, plus importante encore que l'adoption en 2007 du traité de Lisbonne par les 27 Etats membres (entré en vigueur le 1er décembre 2009), est la question de savoir quelle raison d'être et quelle finalité

²⁶ Hubert Védrine, « Comment nier le choc islam/Occident ? », entretien accordé au quotidien *Le Monde*, 28 février 2003.

²⁷ Ivo H. Daalder et James M. Lindsay, op. cit.

politique l'Union se fixera-t-elle ? Se rassemblera-t-elle, à 27, sur ses valeurs sociales, culturelles et morales pour constituer une Europe « puissance » capable de dialoguer réellement avec les États-Unis et les puissances émergentes ou est-ce que, le réveil des égoïsmes nationaux en Europe aidant, certaines ambiguïtés, fondatrices de nombreuses adhésions anciennes ou plus récentes, créeront des césures si fortes en son sein que tout le processus de la construction européenne qui, comme tout processus géopolitique, n'a rien d'irréversible, en sera compromis ? Certains États, dès lors reprendront-ils, en nombre plus restreint, le flambeau d'une réelle intégration européenne ?

Bien d'autres incertitudes pèsent sur l'évolution géopolitique de notre planète. La dissémination nucléaire, contenue au temps des Blocs, est devenue difficilement contrôlable et les experts craignent même que le terrorisme international ne soit en mesure, à brève échéance, de perpétrer des attentats à l'arme atomique.

Évoquer le terrorisme conduit enfin à aborder les conflits qui lui servent de prétexte, à commencer par celui du Proche-Orient. Résoudre ce dernier ne fera pas disparaître les causes profondes du divorce entre l' « Occident » et le monde islamique. Des causes qui sont à rechercher parmi celles du déséquilibre « Nord-Sud », lui-même source de lourdes incertitudes géopolitiques en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Mais la puissance symbolique de ce conflit proche oriental est telle que sa résolution, par la négociation et avec le concours de la communauté internationale, est la condition préalable à toute stabilisation géopolitique non seulement du monde arabe mais au-delà, de l'ensemble du monde islamique.